Penta di Casinca, apres la crue le réveil douloureux des sinistrés

Piégés par les eaux, les habitants frappés par la crue du Fium'Altu sur le littoral de Folelli constatent avec effroi l'ampleur des dégâts. Malgré le danger et les directives de l'Etat, certains propriétaires refusent de quitter les lieux

Dans les habitations du littoral de Folelli, les secours sont toujours à l'œuvre pour aider les sinistrés. / PHOTOS CHRISTIAN BUFFA

Propriétaire aux Marines de San Pellegrino depuis 2009, Antoine Maestracci a pris des mesures de protection de sa maison.

Horrible. Effrayant. Catastrophique. Quarante-huit heures après la crue du Fium'Altu qui a inondé le littoral de Folelli, les qualificatifs varient selon les témoignages, mais tous s'accordent pour dire que l'épisode climatique qui a frappé les habitants du bord de mer aura été, une fois encore, d'une violence inouïe.

"Malheureusement, ici on sait que ça se passe comme ça. Ce n'est pas la première fois. Il faut apprendre à vivre avec." Antoine Maestracci est presque résigné. Propriétaire de deux maisons au sein de la résidence San Pellegrinu, ce quadragénaire, installé ici depuis 2009, fait partie de la -longue - liste des sinistrés qui ont été piégés par les eaux à l'embouchure du Fium'Altu, mardi en fin de journée. Comme la plupart des résidents du lotissement, les pieds dans l'eau dans son salon lorsque le temps bascule en vigilance "orange", il connaît ça.

Alors, depuis les inondations de 2015, qui avaient submergé la résidence, il prend les devants: aujourd'hui, l'entrée de sa maison est équipée d'un portail étanche et de batardeaux. *"On se protège comme on peut"*, résume-t-il.

Comme une trentaine de résidents des quelque 120 habitations des lotissements des Marines du Fium'Altu, de Ferrarra et de San Pellegrinu, implantés sur la frange littorale de Penta di Casinca depuis une quarantaine d'années, Antoine Maestracci aurait pu céder sa maison à l'État via une négociation amiable après les intempéries de 2015. Mais il a renoncé, en raison de considérations administratives et financières. *"Le prix dérisoire estimé par France domaines ne correspondait pas au prix du marché, et nous n'avons pas eu les garanties nécessaires"*, explique-t-il.

"J'ai été inondée six fois..."

Malgré le danger et les directives de l'État, nombre de propriétaires refusent de quitter les lieux. Certains estiment que le jeu n'en vaut pas la chandelle. D'autres font valoir des attaches sentimentales et familiales qui les ont enracinés ici. Yvette Bastiani y est propriétaire d'une maison depuis 1975. À 87 ans, elle a été, elle aussi, encore surprise par les eaux mardi aux alentours de 18heures. Depuis, elle a trouvé refuge chez des amis dans la commune, mais n'en démord pas : pas question de rendre les clés. *"J'ai été inondée six fois*, raconte la retraitée. *Malheureusement, j'ai l'habitude d'avoir de l'eau, et il arrive souvent que je me réfugie à l'étage. Mais c'est chez moi..."*

Dans le cadre du fonds "Barnier", dédié à la prévention des risques naturels majeurs, huit maisons ont été acquises par l'État depuis 2015, et seize habitations qui font de la résistance sont confrontées aujourd'hui à des procédures d'expropriation.

En attendant, plusieurs propriétaires, pour l'heure non éligibles, s'estiment lésés. Nouvel arrivant dans les marines de San Pellegrinu, ce jeudi matin Christian Pieri ne peut que constater, amer, le va-et-vient des sapeurs-pompiers qui évacuent les limons et les meubles de son domicile. Aujourd'hui, il s'apprête déjà à batailler avec les assurances pour des dédommagements, et demande l'annulation de la vente récente de sa maison.

Sur le site sinistré, les autorités ont rencontré les habitants hier matin.

"Je viens d'acheter ici il y a 18 jours, mais personne ne m'avait dit qu'on me vendait une piscine, appuie-t-il. *Maintenant, nous avons peur de rentrer chez nous."*

Mardi soir, son fils, handicapé, a dû être héliporté, son épouse a failli être emportée par les eaux, et sa famille a été prise en charge par la cellule de crise installée à l'hôtel de ville de Penta di Casinca. *"Dans ces conditions, on ne peut pas rester*, considère Christian Pieri. *Je ne me sens pas en sécurité. On m'a dit de prendre des mesures de protection, mais je ne sais pas si cela en vaut la peine. Et si dans quinze jours ça recommence ?"*

JULIAN MATTEI